

**Ecole élémentaire Margerie**  
**Liste du matériel scolaire CE2 année 2023/2024**

En référence à la circulaire n° 2015-086 du 11-6-2015 du Ministère de l'Education Nationale, le montant des dépenses papeterie ne doit pas excéder 20 euros.

*Les enseignants de l'école souhaitent que le matériel utilisé l'année précédente soit réutilisé en priorité afin d'éviter le gaspillage et les achats inutiles. Le matériel d'occasion en bon état est accepté.*

1	Grand classeur (4cm de tranche) pour feuille format A4 avec 4 anneaux ronds <i>(les intercalaires seront fournis par l'école)</i>	Au choix
1	Cahier de texte ou agenda	Au choix
1	Ardoise blanche type« Velleda »	
1	Trousse	
2	Pochettes de 4 feutres fins « Velleda », <b>RENOUVELABLES</b>	Bleu
1	Stylo bille ( <b>pas de 4 couleurs</b> ) qui ne s'efface pas	Bleu
1	Stylo bille ( <b>pas de 4 couleurs</b> ) qui ne s'efface pas	Vert
1	Stylo bille ( <b>pas de 4 couleurs</b> ) qui ne s'efface pas	Rouge
1	Stylo bille ( <b>pas de 4 couleurs</b> ) qui ne s'efface pas	Noir
5	Colles en bâton renouvelables	
2	Crayons à papier HB	
1	Gomme blanche	
2	Surligneurs fluos de couleurs différentes ( <b>dont 1 jaune obligatoire</b> )	
1	Pochette de feutres	
1	Pochette de crayons de couleur	
1	Paire de ciseaux <b>à bouts ronds (sinon refusée)</b>	
2	Boîtes de mouchoirs (pas de paquets) renouvelables	
1	Taille-crayon avec réserve	
1	<b>Règle plastique 20 cm transparente plate, en plastique , NON PLIABLE sinon refusée</b>	
1	Ramette de 500 feuilles 80g ou 90 g ( <b>facultative</b> )	